



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

au titre des opérations susceptibles d'affecter l'environnement et de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Aulnay-sous-Bois pour le Projet « T ZEN 3 » : Réalisation d'une liaison de bus à haut niveau de service (BHNS) entre la Porte de Pantin (Paris 19^{ème}) et la gare de Gargan (Pavillons-sous-Bois) avec réaménagement du domaine public routier de l'EX RN3 sur 9,4 kms et adaptation du centre de bus des Pavillons-sous-Bois / Aulnay-sous-Bois afin d'y intégrer le remisage et la maintenance des bus « T ZEN 3 »

à
**PARIS (19^{ème} arrondissement), PANTIN, ROMAINVILLE, BOBIGNY, NOISY-LE-SEC, BONDY,
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, LIVRY-GARGAN ET AULNAY-SOUS-BOIS**

Il sera procédé à l'enquête publique unique relative au projet T Zen 3, regroupant l'enquête publique au titre des opérations susceptibles d'affecter l'environnement et l'enquête publique relative à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Aulnay-sous-Bois.

Cette enquête, prescrite par l'arrêté préfectoral n°2016 - 1084 du 18 avril 2016 publié le même jour au bulletin d'informations administratives de la préfecture de la Seine-Saint-Denis et consultable sur son site internet (www.seine-saint-denis.gouv.fr - rubrique Politiques publiques / Aménagement du territoire et constructions / Enquêtes publiques), se tiendra :

Du mardi 17 mai au lundi 20 juin 2016 inclus

soit une durée de 35 jours

Le projet porte sur la réalisation d'une liaison de bus à haut niveau de service (BHNS) entre la Porte de Pantin (Paris 19^{ème}) et la gare de Gargan (Pavillons-sous-Bois), avec réaménagement du domaine public routier de l'ex RN3 et adaptation du centre de bus des Pavillons-sous-Bois / Aulnay-sous-Bois afin d'y intégrer le remisage et la maintenance des bus type T Zen.

Le projet, soumis à étude d'impact, nécessite la mise en œuvre d'une procédure de déclaration de projet par les maîtres d'ouvrage et de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Aulnay-sous-Bois.

Cette enquête est conduite par la commission d'enquête suivante :

- Monsieur Francis VITEL, cadre au comité central d'entreprise d'Air France retraité, en qualité de président ;
- Madame Sylvie MARTIN, directrice de l'urbanisme à la mairie d'Aubervilliers, en qualité de titulaire, et assurant la présidence de la commission en cas d'empêchement de Monsieur Francis VITEL ;
- Monsieur Frédéric FERAL, consultant en développement durable, en qualité de titulaire ;
- Monsieur Marcel LINET, ingénieur général des Ponts et Chaussées retraité, en qualité de suppléant.

Les responsables du projet sont :

- le Département de la Seine-Saint-Denis, maître d'ouvrage coordonnateur et maître d'ouvrage de la conception et de la réalisation de l'ensemble de l'opération, à l'exception du site de maintenance et de remisage (SMR) ;
- la Régie autonome des transports parisiens (RATP), maître d'ouvrage de la conception et de la réalisation de l'adaptation du centre-bus des Pavillons-sous-Bois / Aulnay-sous-Bois nécessaire à l'accueil du SMR des bus T Zen 3.

Le dossier d'enquête publique se compose notamment d'une étude d'impact, d'un avis de l'autorité environnementale portant sur l'étude d'impact et, au titre de la procédure d'examen au cas par cas, d'une décision de l'autorité environnementale dispensant d'évaluation environnementale la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Aulnay-sous-Bois.

L'avis de l'autorité environnementale portant sur l'étude d'impact est consultable sur le site internet du Conseil général de l'environnement et du développement durable : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/150722_-_BHNS_T_Zen_3_93_-_delibere_cle2add81.pdf

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête sur lequel des observations pourront être consignées sont tenus à disposition du public dans les lieux suivants :

- à la **préfecture de la Seine-Saint-Denis**, siège de l'enquête, Direction du développement durable et des collectivités locales, bureau de l'urbanisme et des affaires foncières, 1, Esplanade Jean Moulin, 93007 - Bobigny cedex, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

- à la **mairie d'Aulnay-sous-Bois**, centre administratif d'Aulnay-sous-Bois, 16 boulevard Félix Faure, 93600 Aulnay-sous-bois, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h.

- à la **mairie de Bobigny**, Service planification droits des sols, 9-19 rue du chemin vert, 93000 Bobigny, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

- à la **mairie de Bondy**, Services techniques, esplanade Claude Fuzier, 93143 Bondy cedex, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h15 et le mardi de 10h30 à 19h15.

- à la **mairie de Livry-Gargan**, Pôle aménagement urbain développement local, 3 place François Mitterrand, 93190 Livry-Gargan, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h30.

- à la **mairie de Noisy-le-Sec**, centre administratif, 1 rue de Châalons, 93130 Noisy-le-Sec, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

- à la **mairie de Pantin**, Centre administratif de Pantin, 84-88 avenue du Général Leclerc, 93507 Pantin cedex, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

- à la **mairie des Pavillons-sous-Bois**, Place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

- à la **mairie de Romainville**, Hôtel de ville, Accueil, place de la Laïcité, 93230 Romainville,

ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h.

- à la **préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris** (Division régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) - Unité territoriale de Paris - service utilité publique et équilibres territoriaux - pôle urbanisme d'utilité publique) située 5 rue Leblanc - 75015 Paris, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- à la **mairie du 19^{ème} arrondissement**, Service élections-recensement-urbanisme, 5-7 place Armand Carrel - 75935 Paris cedex 19, ouverte (hors jour ou horaire de fermeture exceptionnelle) aux horaires suivants : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h et les jeudis de 8h30 à 19h30.

Chacun peut également adresser ses observations au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête par courrier libellé comme suit :

M. VITEL, président de la commission d'enquête du projet T Zen 3

Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Direction du développement durable et des collectivités locales

Bureau de l'urbanisme et des affaires foncières

1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny Cedex.

Le dossier d'enquête est également consultable en version dématérialisée à l'adresse suivante : <http://www.tzen3.com/>.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis (direction du développement durable et des collectivités locales, bureau de l'urbanisme et des affaires foncières, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny Cedex).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux de permanence, dates et horaires suivants :

MAIRIE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Centre administratif d'Aulnay-sous-Bois

Service urbanisme

16 boulevard Félix Faure - 93600 Aulnay-sous-Bois

Mercredi 18 mai 2016 de 8h30 à 11h30

Jeudi 2 juin 2016 de 8h30 à 11h30

Vendredi 17 juin 2016 de 13h30 à 16h30

MAIRIE DE BOBIGNY

Pôle administratif du Chemin Vert

9-19 rue du Chemin Vert - 93000 Bobigny

Mardi 17 mai 2016 de 13h30 à 16h30

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 13h30 à 16h30

Lundi 20 juin 2016 de 08h30 à 11h30

MAIRIE DE BONDY

Hôtel de ville -

Esplanade Claude-Fuzier - 93143 Bondy Cedex

Mardi 17 mai 2016 de 14h00 à 17h00

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 9h30 à 12h30

Lundi 20 juin 2016 de 9h30 à 12h30

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN

Hôtel de ville

3 place François Mitterrand - 93190 Livry-Gargan

Mardi 17 mai 2016 de 8h30 à 11h30

Lundi 20 juin 2016 de 14h30 à 17h30

MAIRIE DE NOISY-LE-SEC

Centre administratif - Service de l'urbanisme

1, rue de Châalons - 93130 Noisy-Le-Sec

Mercredi 18 mai 2016 de 9h00 à 12h00

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 13h30 à 16h30

Hôtel de ville

Place du Maréchal Foch - 93130 Noisy-Le-Sec

Vendredi 17 juin 2016 de 13h30 à 16h30

MAIRIE DE PANTIN

84/88 av. du Général-Leclerc - 93500 Pantin

Mardi 17 mai 2016 de 8h30 à 11h30

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 8h30 à 11h30

Lundi 20 juin 2016 de 14h30 à 17h30

MAIRIE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Place Charles de Gaulle - 93320 Les Pavillons-

sous-Bois

Mardi 17 mai 2016 de 9h00 à 12h00

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 9h00 à 12h00

Lundi 20 juin 2016 de 15h00 à 18h00

MAIRIE DE ROMAINVILLE

Place de la Laïcité - 93230 Romainville

Mardi 17 mai 2016 de 13h30 à 16h30

Lundi 20 juin 2016 de 8h30 à 11h30

MAIRIE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS

Service Elections - recensement - urbanisme

5-7 place Armand Carrel - 75935 Paris cedex 19

Mercredi 18 mai 2016 de 8h30 à 11h30

Vendredi 17 juin 2016 de 13h30 à 16h30

Les informations relatives au projet soumis à l'enquête peuvent être demandées auprès de :

Monsieur Flavien SIRON

Chargé de coordination des projets de transport

Département de la Seine-Saint-Denis

Direction de la voirie et des déplacements - Service des projets de transport

Esplanade Jean Moulin / 93000 Bobigny

Tél. 01 43 93 42 33 / 06 16 82 34 41 / fsiron@seinesaintdenis.fr

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont consultables pendant un an dans les communes concernées par le projet ainsi qu'en préfecture de la Seine-Saint-Denis et en préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris. Il sera également disponible sur le site internet de la préfecture de la Seine-Saint-Denis : www.seine-saint-denis.gouv.fr/ (rubrique Politiques publiques / Aménagement du territoire et constructions / Enquêtes publiques).

À la fin de la procédure d'enquête publique, les organes délibérants du Département de la Seine-Saint-Denis et de la RATP délibéreront sur l'intérêt général du projet par déclaration de projet. L'organe délibérant de l'établissement public territorial compétent en matière de plan local d'urbanisme approuvera la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Aulnay-sous-Bois.

